

Justificatif généré le 23/08/2023

Support de parution :



Date de parution : 23/08/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20230000004432_2023-08-08
N° d'annonce : 7501JAL20230000004432_2023-08-08

AKASHA

Société par actions simplifiée

40 rue des Blancs Manteaux, 75004 Paris

R.C.S. : Paris 831 373 998

Activité : Activité d'agence artistique sous toutes ses formes aux fins de placement, de représentation et de promotion des intérêts d'artistes et personnalités publiques françaises, la fourniture de prestations de services et notamment dans le domaine du Coaching et de la formation auprès de professionnels et de particuliers de tous secteurs d'activités; le conseil en communication, relations publiques et relations presse; l'acquisition, l'exploitation, la distribution, la commercialisation, la diffusion sous quelque forme que ce soit, notamment par la vente, la location, la publication, l'édition, la reproduction par tous procédés, d'œuvres de création et de tous produits originaux ou non, quel qu'en soit le support et le mode de diffusion; Le placement de produit pour tout tiers à des fins commerciales.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Greffé du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 juillet 2023 désignant liquidateur SCP Btsg en la personne de M^e Antoine Barti 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly sur Seine,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.